

Raisonnement mathématique

Question 11

Une entreprise embauche des cadres ingénieurs, les uns sous contrat A travaillant 35 heures et payés 550 euros par semaine, les autres sous contrat B travaillant 20 heures et payés 220 euros par semaine. Le chef d'entreprise peut embaucher au plus 8 personnes sous contrat A et 15 personnes sous contrat B.

Chaque semaine, il dispose d'un budget de 5 060 euros et 370 heures de travail au moins, doivent être effectuées.

Pour satisfaire ses besoins, l'entreprise ne peut pas embaucher :

Affirmation	VRAI	FAUX
A. 7 personnes en contrat A et 7 personnes en contrat B.	☐	☐
B. 4 personnes en contrat A et 12 personnes en contrat B.	☐	☐
C. 2 personnes en contrat A et 14 personnes en contrat B.	☐	☐
D. 6 personnes en contrat A et 8 personnes en contrat B.	☐	☐